

Formation aux Risques Routiers VUL

PUBLIC CONCERNE PRE-REQUIS

- Etre titulaire du permis B, en cours de validité.
- Etre conducteur habituel ou occasionnel, débutant ou confirmé, d'un VUL.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES :
Inscription en présentiel ou par mail.
Délais d'accès : A convenir

NOMBRE DE PARTICIPANTS :
4 à 10 maximum

LIEU : Dans votre entreprise

DUREE : 7 heures (1 jour)

FORMATEUR

Formateur(s) titulaire(s) du BEPECASER et d'une Licence Universitaire Sciences Humaines option sécurité routière.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Moyens multimédias
- Outils pédagogiques en lien avec la sécurité routière.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

- Mises en application lors des ateliers pratiques.
- Vérification des connaissances avant et après la formation.
- Evaluation des connaissances à l'issue de la formation.
- Recueil des intentions de modification des comportements.

SANCTION VISEE

Délivrance d'une attestation de suivi de formation.

OBJECTIF DE LA FORMATION

- Etre capable de faire un usage sûr et rationnel d'un Véhicule Utilitaire Léger (VUL) dans le cadre professionnel.
- Informer et sensibiliser le personnel de l'entreprise aux différentes contraintes et aux limites liées à l'usage d'un véhicule.

PROGRAMME DE FORMATION

Matin - En salle (4h)

Accueil et tour de table des participants.

❖ Comprendre les contraintes physiologiques et psychologiques du conducteur :

- Vitesse au volant / Téléphone.
- L'alcool et les médicaments.
- Rappel du port de la ceinture.
- Les règles de circulation (Anticipation, temps de réaction, vision, décision...).
- Comprendre les mécanismes de l'accident de la route et les principaux facteurs de risque. Accident de trajet : les conséquences pour l'employeur.

Après-midi – En salle (1h)

❖ L'utilisation du VUL ; manœuvre, chargement et déchargement en sécurité :

- Connaître les aménagements spécifiques concernant l'installation et l'arrimage des chargements.
- Connaître les conséquences du poids, de l'encombrement et de la stabilité des chargements sur la conduite et la tenue de route du VUL.
- Savoir respecter les réglementations et les consignes de l'employeur.

Ateliers pratiques – (2h)

- ✓ Charger, arrimer, décharger un VUL.
- ✓ Manœuvrer en toute sécurité.
- ✓ Tester les effets du non port de la ceinture de sécurité.
- ✓ Eprouver les effets de l'alcoolémie (avec lunettes).